



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 73695

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'état d'avancement des travaux de la Commission nationale consultative des rapatriés. Cette commission a été mise en place à la préfecture de région Alpes-Côte-d'Azur, à Marseille, le 9 février 2001. Chargée d'établir un bilan des mesures prises en faveur des rapatriés, cette instance doit également travailler sur des sujets qui préoccupent le monde des rapatriés, notamment les harkis. Cette communauté s'interroge sur les travaux de la Commission nationale consultative des rapatriés, relatifs à leurs attentes. En conséquence, il lui demande de le tenir informé des avancées des travaux de cette commission.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73695

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1202